

## CONCERNE

Personnel exécutant et/ou dirigeant des travaux ou intervention sur des ouvrages présentant des risques mécaniques et ou thermodynamiques.

## PRÉREQUIS

Avis d'aptitude médicale.

## OBJECTIFS

- Connaître, appliquer et faire appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques pour intervenir en milieu industriel sur/ou à proximité des ouvrages présentant des risques mécaniques et/ou thermodynamiques.
- Permettre la délivrance par l'employeur de l'habilitation mécanique M2/MR.

## DURÉE

2 jours

## SANCTION

Avis après formation

## PÉDAGOGIE

Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.  
Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.  
Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire.

## LIEU

EN ENTREPRISE

## CONTENU DÉTAILLÉ

### Réglementation

Risques en milieu industriel, accident, causes et conséquences, responsabilité civile et pénale, habilitation

Identification des acteurs de la prévention

### Définition des acteurs

Chantier, chargé d'exploitation, chargé de consignation, chargé de travaux, chargé d'interventions immédiates, assistant chargé de travaux, surveillant de sécurité

Fonction d'encadrement d'une équipe

Les documents de travail (attestation de consignation, autorisation de travail...)

### Les interventions mécaniques

#### Environnement machines et risques

Les risques mécaniques (entraînement, chocs, happement, écrasement, cisaillement...)

Les risques thermodynamiques (brûlures, rayonnement, projections...)

Les atmosphères dangereuses et confinées

Les incendies et explosions

Les risques électriques

Les autres risques liés selon l'activité (travaux de plain-pied, chimiques...)

#### Analyse des risques

Identifications, signalisations, plan de prévention, préparation du chantier

Méthodologie de mise en œuvre des consignations (électrique, mécanique, fluide) dans le cadre d'interventions (MR)

Les risques persistants

Premiers secours et alertes

#### Contrôle des connaissances et validation de la formation

Tests en fin de session, délivrance d'une attestation de suivi de stage

*Le formateur préconisera le contenu du titre d'habilitation mécanique que l'employeur pourra délivrer.*

*Nos centres de formation : Valence Grenoble et Chambéry*